



S U R L E S E N T I E R
| D E S L A U Z E S |

ADHÉSION 2016

- Cotisation annuelle de base à 15 €
- Cotisation réduite : 7€50
- Don annuel : 60 € incluant la cotisation à 15 €, ouvrant droit à un reçu fiscal vous permettant de déduire 60% (soit 36 €) de votre impôt sur le revenu. Exemple pour 60 € donnés, le coût réel est de 24 €.
- Don annuel supérieur libre incluant la cotisation à 15 €, ouvrant droit à un reçu fiscal vous permettant de déduire 60% du montant de votre don de votre impôt sur le revenu. Exemple pour 100 € donnés, le coût réel est de 40 €.

Sur le sentier des Lauzes

Association régie par la loi de 1901 pour le développement local par la création artistique
Cotisation 2016

Nom et prénom

.....

Adresse

.....

Code postal..... Commune

E-mail

Désire adhérer à l'association et verse sa cotisation ou un don incluant la cotisation de :

7 € 50 15 € 60 € €

Mode de règlement : - par chèque : - en espèces :

(Veuillez établir votre chèque à l'ordre de l'association « Sur le sentier des lauzes » et l'adresser à l'Association -Le Villard - 07260 SAINT - MELANY)